

## Femme et libérale

*M<sup>me</sup> Bauer-Lagier, conseillère aux Etats, de Genève, ne sollicitera donc pas un renouvellement de son mandat lors des prochaines élections fédérales. Motif: incompatibilité d'idées et d'humeur avec le groupe libéral, et nommément MM. Coutau (GE) et Bonnard (VD). Un environnement étouffant.*

*Le conflit n'est pas de personnes seulement. Il dépasse l'idiosyncrasie des antagonistes! Il est révélateur d'une histoire, récente et à épisodes, de l'engagement des femmes dans le parti libéral.*

*A l'origine et au moment des premiers scrutins cantonaux sur le suffrage féminin, une hésitation, perceptible chez plusieurs notables libéraux quant au principe même du vote des femmes. Par exemple, dans le canton de Vaud, divergeaient un Guisan, réticent, et un Jaccottet, engagé.*

*Une fois le droit de vote acquis, le parti libéral en tira, électoralement, un avantage important. Phénomène qui, localement, correspondait aux lois vérifiées de la science politique. Partout, le suffrage féminin a d'abord provoqué une poussée de la droite. L'explication en est simple: l'abstentionnisme est en général beaucoup plus marqué dans les milieux modestes que dans les milieux aisés; ce phénomène sociologique est plus accentué encore lorsqu'il s'agit de la participation des femmes.*

*Le succès électoral exigeait donc un très large recrutement. Comme tous les partis, le parti libéral sollicita pour un engagement au niveau communal, cantonal ou fédéral, des femmes sans expérience politique. Quelques-unes acceptèrent, souvent après l'hésitation avouée entre le socialisme et le libéralisme (le centre radical, malgré ses efforts*

*d'ouverture, ne pouvait que lentement atténuer la misogynie latente de beaucoup de ses membres). Quoi qu'il en soit, les femmes apportèrent dans la politique parlementaire une manière moins politique, selon les uns, naïve, selon les autres.*

*Initialement, cet apport moins conformiste fut bien toléré. Le courant général était au réformisme. Les problèmes de l'environnement commençaient à passer au premier plan, notamment celui de l'aménagement du territoire. Sur ce dernier thème, on observait, par exemple dans le canton de Vaud, des majorités nouvelles où s'alliaient la gauche, la majorité des paysans groupés dans le PAI, quelques radicaux «urbains» et quelques libéraux, dont la majorité des femmes députées.*

*Cette indépendance a cessé d'être bien tolérée avec la fin de la croissance économique et aussi avec le surgissement, au premier plan de l'actualité, du nucléaire.*

*Le parti libéral, se reprofilant, a marqué plus nettement son adhésion aux thèses des milieux économiques dominants: économies à tous crins, limitation de la politique sociale rebaptisée socialisation à froid, large appui aux dépenses militaires et à l'extension du nucléaire.*

*Les femmes, du moins celles qui étaient plus intéressées par les problèmes sociaux ou écologiques, se trouvaient prises à contre-pied. Les succès électoraux du parti libéral rendaient d'ailleurs leur apport électoral, puisé dans d'autres milieux, moins indispensable; leurs vues particulières, leur sensibilité écologique étaient de moins en moins bien tolérées. Dans le canton de Vaud toujours, M<sup>me</sup> Narbel, en occupant la présidence du Grand Conseil, a été placée, de la sorte, au-dessus de la*

SUITE ET FIN AU VERSO

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 648 26 août 1982  
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
François Brutsch  
Marcel Burri  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy

Point de vue:  
Gil Stauffer

648

## Femme et libérale

*mêlée; mais elle a tenu, plusieurs fois, à se démarquer, notamment sur le nucléaire.*

*Il est évident que le parti libéral trouvera aussi des femmes qui adhèrent pleinement à son idéologie reprofilée. Mais au-delà du problème politique, il faut constater que l'économie est restée, elle, totalement imperméable à un élargissement de son recrutement. Il suffit d'assister aux assemblées générales des associations faïtières. Pas une femme, le plus souvent.*

*Dès lors la prédominance de l'économie, totalement masculinisée, se répercutera sur le politique: la tolérance à la diversité s'en réduira d'autant. A faire figurer parmi les signes révélateurs d'un glissement à droite de la Suisse.*

### RHÔNE-ALPES-LOMBARDIE

## Genève dans l'espace policier européen

«Non, Genève n'est pas Chicago de 1930» déclarait le chef du Département genevois de justice et police, Guy Fontanet, à la tribune du Grand Conseil le 17 septembre 1981. Mais Genève reste un point névralgique dans un espace policier défini à sa périphérie par trois grandes métropoles européennes que sont Lyon, Turin et Milan.

Dans la stratégie de la police genevoise, les paramètres suivants réapparaissent souvent comme des leitmotiv: «37 millions de gens qui entrent et sortent de Genève par les frontières du canton. Bientôt 5 millions de passagers à l'aéroport. 20 000 frontaliers, touristes et autres personnes de passage traversent chaque jour les postes de douane»

(Mémorial du Grand Conseil du 17 septembre 1981).

C'est dire qu'à moins de 200 km par l'autoroute ou par le tunnel du Mont-Blanc, de Lyon ou de Milan-Turin, la police genevoise doit resserrer fortement ses liens avec ses collègues européens, les méthodes de travail et les objectifs devant nécessairement se recouper et se compléter à court terme.

### LA PARTIE IMMERGÉE DE L'ICEBERG

Quel impact ce nouveau tissu policier européen aura-t-il sur les droits et les libertés du citoyen genevois? C'est une des questions que le débat provoqué par le référendum lancé à propos de la loi sur la police ne doit pas faire oublier. Il faut se rappeler en effet qu'on n'inscrit dans une loi sur la police que le minimum indispensable, la partie immergée de l'iceberg restant bien entendu la plus importante, celle qui a trait aux choix stratégiques. Il ne faudrait pas que la bataille idéologique qui a pour cible unique cette loi du 18 septembre 1981 sur la police ne reste qu'une comédie soigneusement orchestrée par ceux qui en ont décrété le scénario.

### QUADRILLAGE

Le contexte général est connu! La société moderne — et la France socialiste n'échappe bien sûr pas à la règle — est confrontée à un insoluble paradoxe. Comment répondre au besoin croissant de sécurité des citoyens, sans renforcer, par le dispositif lui-même mis en place, la crainte d'une nouvelle agression surgissant au point le plus faible de la cuirasse? Cette réaction en chaîne, agression - défense - agression, est difficilement maîtrisable, on peut même constater une auto-alimentation du besoin de sécurité des citoyens ou des institutions qui ne peut être freinée que par l'extension continue et parallèle du réseau des libertés publiques. On conçoit que dans ces conditions il soit extrêmement délicat de donner systématiquement la priorité aux libertés, au moins de tenir la balance un tant soit

peu égale entre la demande des dispositifs répressifs et les mesures de libéralisation. Encouragé par des autorités politiques qui sentent souffler le vent, le corps social accepte ou demande d'être mis sous tutelle ou quadrillé par mille et une fortresses légales nouvelles qui trouvent leur meilleure justification dans ce qu'il est convenu d'appeler la «raison d'Etat».

C'est par exemple la «raison d'Etat» qui sert de fondement et de légitimation à la modernisation du droit d'extradition et à l'adoption d'une nouvelle loi sur l'entraide internationale en matière pénale, à la ratification de la Convention européenne pour la répression du terrorisme du 27 janvier 1977, à la modification du Code pénal suisse en matière d'actes de violence criminels et enfin à la mise en place quasi inéluctable d'un système central d'informatisation des données de police.

### LE MODÈLE

La «raison d'Etat» et son cortège d'institutions à couleur répressive, voilà le fil conducteur. Mais à l'intérieur même de l'organisation policière, il faut tenir compte aussi de l'effet d'entraînement d'une efficacité conçue selon les critères au goût du jour, équipements sophistiqués, spécialisations et hiérarchies, technicité de plus en plus poussée. C'est là qu'il s'agit d'apprécier la pression technoeuropéenne et son influence sur le devenir de la police genevoise. Car un constat s'impose, si on sort du débat directement suscité par la votation en vue (26 septembre): l'organisation de la police genevoise, tout en obéissant à une logique de la «raison d'Etat», s'identifie, au moins dans les services concernés, de plus en plus au modèle européen, avec la perte d'indépendance et de souveraineté bien comprise que cela peut supposer. Admettons que ce risque sérieux d'atteinte à la souveraineté a été pris en compte et atténué par la loi fédérale du 20 mars 1981 sur l'entraide internationale en matière pénale; toutefois les garanties juridiques offertes par ce dernier texte ne concernent que des contrôles «a posteriori» et sont loin

de couvrir la masse énorme d'échange d'informations que se communiquent les polices européennes.

Pas besoin de s'étendre sur la collaboration policière internationale! Elle est évidente. Deux points de repère, pour mémoire:

«Le 30 septembre 1981, un commerçant genevois est trouvé pendu dans son magasin, l'enquête permet un rapprochement avec des faits semblables commis à Zurich et l'auteur, un Algérien, est arrêté et identifié au Danemark» (extrait du compte rendu «Faits importants 1981» du Département de justice et police).

Le 22 juillet 1981, l'attentat à la gare de Cornavin, revendiqué par un mouvement arménien, fait un mort et deux blessés graves. Or des attentats de ce même mouvement se multiplieront en France voisine, et des enquêtes de police seront entreprises sur une grande échelle par toutes les polices européennes et turques.

La collaboration policière internationale implique des fonctionnaires et des méthodes de travail nouvelles. Le modèle du genre, ultra-centralisé, est constitué par le «Bundes Kriminal Amt» (BKA) à Francfort-sur-le-Main qui peut mettre sur toute piste européenne significative un homme à disposition dans les douze heures. Le volet «collaboration internationale» a été ouvert à Genève par l'entreprise Team Consult, chargée de réorganiser la police cantonale. La conclusion de cette entreprise a été de proposer la création d'une section spéciale, la section V, dont les compétences sont ainsi décrites:

- formation de base et continue;
- planification et stratégie;
- contacts avec les polices extérieures.

C'est peu dire que l'extension des pouvoirs de la police genevoise dans un espace européen pose le problème des limites et des garanties. Quelle serait l'attitude de la police genevoise en cas de demandes d'entraide concernant des mouvements suisses impliqués dans la résistance à la construction du surgénérateur de Crey-Malville?

Se fondant toujours sur le concept décidément utile de la «raison d'Etat» qui prend toutes les apparences d'une fatalité plus que d'une «raison», le Conseil d'Etat genevois a adopté un plan financier 81-85 qui prévoit les développements suivants du système d'ordinateur genevois mis à disposition des cantons latins (cf. DP 611 «Alerte au KIS latin»).

- une exploitation du système 24 heures sur 24;
- une meilleure utilisation des informations;
- une amélioration de la rapidité des recherches;
- une extension des réseaux des terminaux.

Dans ce climat général d'extension des imbrications policières internationales, il est urgent d'étendre parallèlement le contrôle politique des forces de police. Et il ne s'agit pas là bien sûr d'empêcher la police d'agir en utilisant des moyens adéquats, mais de prévoir le contrôle de l'utilisation de ces moyens.

## COMPTES

### Et pourtant DP tourne

*Tous les ans à pareille époque, DP fait ses comptes et les publie. Les voici donc, pour la 19<sup>e</sup> année de parution:*

*sa formule ultra-modeste, de continuer à paraître et de faire entendre sa voix en toute indépendance. Fragilité: d'année en année, et malgré des efforts importants pour élargir l'audience de «Domaine Public», pas question de quitter la zone d'équilibre financier plus ou moins précaire.*

Sous cet éclairage, la campagne d'«information» à propos de la loi sur la police genevoise s'annonce pour le moins délicate; engluée dans un débat idéologique désuet, elle pourrait renvoyer à la police une image de ce qu'elle n'est pas, ou en tout cas de ce qu'elle est de moins en moins; ce sont les risques de l'impasse sur les atteintes indirectes mais subtiles aux libertés individuelles, induites par l'informatique et l'extension continue du modèle policier et bureaucratique européen.

Que craindre le plus en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle à Genève: être détenu arbitrairement pour une affaire de papiers d'identité oubliés, ou être fiché de façon anonyme pour avoir chargé le 10 août à 14 h. 45, cinq cents mètres avant la douane de Perly, un auto-stoppeur blond aux yeux bleus, déposé ensuite à 14 h. 59 à l'entrée de l'autoroute A36?

Compte d'exploitation 1981		(1980)
Impression & distribution	78 628,50	(77 947,90)
Salaires & charges sociales	47 354,—	(46 770,50)
Frais d'administration & divers	11 237,10	(11 277,20)
<i>Total des charges</i>	<i>137 219,60</i>	<i>(135 995,60)</i>
Ventes: aux numéros	1 224,35	(1 343,75)
abonnements	136 646,90	(134 896,30)
<i>Total des recettes</i>	<i>137 871,25</i>	<i>(136 240,05)</i>
<i>Résultats (bénéfice)</i>	<i>651,65</i>	<i>244,45</i>

*Et pourtant, «Domaine Public» tourne... Des chiffres, on le voit, à la fois encourageants et signes d'une réelle fragilité. Encouragement: hors des modes, hors des fastes de l'édition sur papier glacé, hors du tintamarre publicitaire, «Domaine Public» a les moyens, dans*

## CAPITALISME

# Changement de majorité

*Qui détient le pouvoir dans l'entreprise: la direction, la techno-structure ou le propriétaire, détenteur des actions?*

*Dans le quotidien et la prospérité, le poids des dirigeants est déterminant. Ils décident, proposent, soumettent leurs initiatives à ratification; ils sont sur le front des affaires.*

*Leur pouvoir de tous les jours fait oublier qu'ils ne sont pas les maîtres du jeu.*

*Le détenteur des actions reste entre autres propriétaire des usines et des bureaux, et par conséquent*

*du sort des hommes qui y travaillent. Propriétaire, il dispose du droit d'user et d'abuser.*

*Cas d'école: l'opération à laquelle vient de se livrer M. Fankhauser aux Ateliers de constructions mécaniques à Vevey, lâchant «son paquet» à un autre amateur d'opérations boursières.*

*On peut poursuivre le jeu. M. Rey, nouveau propriétaire, se livrerait un jour à un petit calcul: les terrains des Ateliers sont situés au centre de la ville; la commune de Vevey ne peut plus assurer son expansion sur son propre territoire; elle n'a plus de place disponible; j'arrête donc l'exploitation industrielle au profit d'une opération immobilière.*

*Les pleins pouvoirs de l'actionnaire demeurent chose intolérable. Les dénoncer, ce n'est pas une vieille lune.*

## JACOBS/INTERFOOD

# Mariage de raison

Du point de vue du marketing contemporain, l'erreur de Perrette n'est pas d'avoir fantasmé sur le développement d'une affaire inexistante, mais bien d'avoir pensé la fonder sur un seul produit, fût-il de première nécessité.

Si le lait ne suffit pas à asseoir une entreprise alimentaire, que dire du chocolat, qui représente 89% des ventes d'Interfood, ou du café, auquel Jacobs doit la totalité de son chiffre d'affaires? En décidant de «réunir leurs forces», comme disent les marieurs d'entreprises et autres amateurs de synergie, les groupes Interfood et Jacobs s'offrent mutuellement une diversification bienvenue. Et cela non seulement du point de vue des produits, mais aussi des marchés. Ils sont les deux relativement bien placés en Allemagne et en Autriche, mais pourraient y renforcer encore leur position, de même qu'en Scandinavie et en Belgique — pour ne rien dire de la Suisse, où Jacobs ne tient qu'un

dixième du marché. En France, Interfood se tient à l'ombre de son actionnaire majoritaire (22% du capital, 45% des voix), la maison Poulain, tandis que Jacobs domine le marché par sa filiale Jacques Vabre rachetée en 1977. En Amérique du Nord, les deux groupes ont de bonnes chances de développement, surtout s'ils les exploitent ensemble.

Si la fusion annoncée semble bien correspondre à un réel intérêt de part et d'autre, elle ne correspond pas à un plan — ni à une nécessité — de longue date du côté de Jacobs, le plus puissant partenaire à ce mariage de raison. La maison de Brême en effet, fondée en 1895 et qui en est à la troisième génération patronale (la plus difficile, c'est bien connu), a toujours voulu faire dans le café, et rien que dans le café. A ce jour, la seule entorse à la règle demeure l'accord passé en 1967/68 avec la société hollandaise Douwe Egberts, qui vend aussi du thé.

Cela dit, Jacobs, qui se pose comme le troisième torréfacteur du monde après Maxwell et Nestlé, a rompu en 1973 avec son origine hanséatique en

transférant sa centrale en Suisse. Qu'on se rassure: l'affaire demeure familiale; une holding judicieusement installée à Zoug, la Colima SA, qui appartient entièrement aux Jacobs, détient les trois quarts du capital de la société industrielle, lequel atteint le respectable montant de 200 millions de francs. Le solde, détenu par l'UBS jusqu'en 1980, est désormais réparti, mais le titre n'est pas traité en bourse.

Il y a moins de trois ans, Klaus J. Jacobs, contribuable à Küsnacht et grand cavalier, déclarait sans hésitation son attachement à la monoculture caféière, laissant tout au plus entendre que le thé et certains produits pour le petit déjeuner pouvaient compléter la gamme, au Canada tout au moins («Schweizerische Handelszeitung» 8.11.1979). Et le voilà qui ajoute aux aléas du café ceux de deux autres matières premières à peine moins faciles, le cacao et le sucre...

Côté Suchard/Tobler en tout cas, c'est bien les risques au niveau de l'approvisionnement qui pourraient justifier la fusion avec Jacobs. Il vaut la peine de relire le discours de Gérard Bauer, prédécesseur de Nello Celio à la présidence d'Interfood, devant l'assemblée des actionnaires du 17 septembre 1975: «La hausse exagérée des matières premières, tels le sucre et le cacao, nous ont démontré d'une manière frappante la nécessité de poursuivre d'une manière systématique la politique de diversification au sein du Groupe Interfood, de ses sociétés filiales et affiliées, comme aussi dans la conclusion d'accords de tout objet et de toute nature avec des groupes jugés complémentaires du nôtre dans le domaine des industries alimentaires s'entend.» La chose est désormais presque faite, qui porte le nouveau groupe Jacobs/Interfood au douzième rang des plus grandes entreprises suisses, où elles occupaient à fin 1981 les rangs nos 21 et 29. Toujours confortablement installé en tête du classement Nestlé se retourne, mais sans inquiétude: ensemble, les deuxième et troisième groupes alimentaires font tout juste 15% de ses propres ventes consolidées.

## L'autogestion à l'épreuve du temps

Sur une scène économique toujours plus dominée par les dinosaures, la création d'entreprises autogérées fait passer un souffle d'air rafraîchissant. Brèves histoires pourtant, si elles sont souvent enthousiasmantes: les contraintes de la vie économique obligent inéluctablement les pionniers à admettre — et plus rapidement qu'ils ne le voudraient — que la réussite réclame des efforts et une discipline qui se concilient rarement avec les longues palabres précédant l'action. De fait, côté autogestion, le nombre des naissances est largement équilibré par celui des disparitions... Quelques exemples puisés outre-Sarine — la Suisse allemande est de loin la plus féconde pour ce genre d'expériences — dans l'actualité récente.

La «Brasserie Lorraine» à Berne, connue aussi sous l'abréviation «Kukuz» (culture culinaire) est actuellement menacée. Ouverte l'automne passé, elle avait été très bien accueillie. Rapidement, elle avait acquis une clientèle d'amis (clients) heureux de participer à une tentative de travail collectif. Depuis quelque temps, rien ne va plus. L'équipe qui animait la pinte est divisée sur l'attitude à adopter à l'égard des «casseurs» chassés, entre autres, du Centre autonome: comment continuer à les recevoir alors que leur seule présence (casses systématiques) fait fuir les clients moins «libérés»? Bref, le détenteur de la patente ne veut plus participer à l'exploitation; la brasserie est fermée, les recettes font défaut et la principale entreprise autogérée de la ville fédérale est peut-être sur le chemin de la culbute.

Autre entreprise en difficulté, l'imprimerie «Ropress» à Zurich. Excellamment gérée, elle souffre de la pléthore de nouvelles imprimeries improvisées s'adressant à la clientèle militante, elle-même en forte perte de vitesse. Les investissements sont difficiles à rentabiliser et les collaborateurs de la vague 80 disposés à participer à une

aventure de «libération» ne sont plus aussi nombreux et motivés que ceux de 68 encore à la barre. D'ailleurs le «stress» existe aussi dans les entreprises autogérées. Le bimestriel bernois «Sumpfblüete» (adresse utile: Schribstube, case postale 113, 3000 Berne 13) le révèle dans son numéro 11, étudiant la situation dans plusieurs entreprises bernoises de la nouvelle génération des coopératives: il faut se battre pour ne pas être battu!

Ces difficultés n'empêchent pas la création constante de nouvelles entreprises militantes, parfois même dans des secteurs encore inexplorés. Telle cette fiduciaire qui vient de se constituer à Berne. Et, il faut le dire, tout le monde ne baisse pas les bras: le réseau de l'autogestion (Netzwerk für Selbstverwaltung) n'organise-t-il pas un concours pour se doter d'une marque figurative ou d'un logo expressif?

L'autogestion dans les faits aura-t-elle plus de succès que les coopératives de production traditionnelle? Trop tôt pour risquer un pronostic: finalement, tout se joue sur la rigueur dans la gestion et la longévité.

### BANQUES

## Chiasso oublié

Plus le temps passe, plus le souvenir du scandale de Chiasso s'estompe, et moins on prend de gants, dans les milieux politiques bourgeois et dans les cercles patronaux, pour fustiger les socialistes d'avoir osé s'attaquer à la place forte bancaire, toujours davantage gardienne de la prospérité helvétique et pilier de l'emploi. La prise de position du Conseil fédéral sur l'initiative sur les banques, connue depuis des mois, mais publiée une fois de plus il y a quelques jours, encouragera encore cette nouvelle arrogance: le rejet sans contre-projet, c'est signe qu'on se sent sûr de soi; mais le renvoi des socialistes aux révisions de la loi sur les banques et de la loi sur les sociétés anonymes, c'est vraiment que l'heure des concessions est révolue,

tant ces travaux législatifs-là pourraient traîner des années et des années, autant que le voudront les partis de droite. Le comble: le Conseil fédéral croit pouvoir affirmer sans autre que les réformes principales proposées par les socialistes n'ont pas besoin de bases constitutionnelles nouvelles, alors qu'une expertise du Département de justice et police affirme le contraire, sur le point controversé des participations bancaires et de leur transparence... Voilà qui s'appelle choisir son camp.

### MILLIARDS DE PASSAGE

*Il y a deux ans, le montant des avoirs fiduciaires placés par les banques suisses passait la barre des cent milliards. A fin juin 1982, on en était à 198,7 milliards, provenant en majeure partie de l'étranger (84,2%) et y retournant en quasi-totalité (99,1%). La position du dollar se renforce (62%) et les taux d'intérêt baissent à peine: 14,8% en moyenne annuelle 1981, et 13% à fin juin 1982.*

*A ces taux-là, on comprend que les Suisses trouvent régulièrement plus de trente milliards à placer à terme au Luxembourg ou ailleurs, quitte à faire un peu attendre fisc et fournisseurs.*

*Avec les montants en cause, on comprend que les banques défendent une coquette somme de revenus, obtenue à coups de télématique: avec des commissions comprises entre 1/8<sup>e</sup> et 1/2% selon les établissements et le montant des placements fiduciaires, les banques gagnent plutôt facilement leur vie... et surtout de nouveaux clients, particulièrement intéressants.*

### HORLOGERIE: LA GARANTIE

Licenciements dans l'industrie horlogère: les banquiers sont aujourd'hui en première ligne, après leur entrée en force à la SSIH, puis à l'ASUAG. Qui fera prévaloir, dans la gestion, des critères de politique régionale ou de politique de l'emploi? La seule garantie, pour les travailleurs de l'horlogerie, ce sont les centaines de millions engagés dans l'opération de sauvetage lancée ces derniers mois et dont on n'imagine pas qu'ils pourraient être sacrifiés sans délai.

## DÉMOCRATIE

# Kaiseraugst: la politique a ses raisons...

Une centrale nucléaire à Kaiseraugst? La commission ad hoc du Conseil des Etats ne l'exclut donc pas, puisqu'elle vient d'admettre, à une large majorité, que la Suisse aurait besoin, pour assurer son approvisionnement énergétique, d'une nouvelle centrale nucléaire dans la première moitié des années 1990. Prise de position politique de principe qui n'a surpris personne, dans l'état actuel des rapports de forces parmi les conseillers aux Etats. Prise de position qui rejoint celle du Conseil fédéral sur la question et qui court-circuite une fois de plus gaillardement les hésitations des experts mandatés pour juger du «besoin» helvétique en matière nucléaire. La

politique a ses raisons que la science ne connaît pas.

Et en attendant le résultat des consultations «approfondies» auxquelles procéderont les commissaires d'ici au 12 novembre, on fera comme si l'opposition maintes fois affirmée de toute la région de Kaiseraugst à la construction d'une centrale n'existait pas. La politique a ses raisons que la géographie fédéraliste ne connaît pas.

Finalement on peut compter sur les commissaires pour ne pas oublier une chose: l'enjeu crucial de toute la procédure actuelle engagée à propos de Kaiseraugst est la fixation du dédommagement éventuel qu'espère le lobby atomique helvétique en cas d'annulation de l'autorisation de site accordée en bonne et due forme en 1972. La politique a ses raisons que la finance connaît.

## DOCUMENT

# De la propagande au conditionnement

La perspective d'une décision des Chambres fédérales à propos de Kaiseraugst va à n'en pas douter provoquer la multiplication des efforts de propagande et d'information. Alors même qu'on peut raisonnablement penser que tout ce qui devait absolument être dit a été dit. On a vu dans le précédent numéro de DP («Kaiseraugst, quitte ou double»), quels sont les styles en présence, côté opposants et côté partisans, ces derniers largement subsidiés par les collectivités publiques qui dominent les entreprises de production d'électricité, toutes engagées dans l'expansion nucléaire.

Ce qu'on sait moins, et qui mérite un rappel, c'est qu'il y a longtemps que les problèmes d'information et d'éducation posés par l'utilisation pacifique de l'atome ont été reconnus, avec leurs retombées

éventuelles sur la santé psychique des populations concernées. Ainsi, au début des années cinquante, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaissait que «l'avènement de l'ère atomique pourrait avoir des effets pathogènes dans le domaine de la santé mentale». Une commission d'étude était même mise au travail sur le thème «Questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques»; cette commission rendait rapport en 1958; au fil de ce travail, les experts consultés, non contents d'admettre que «l'apparition d'une source d'énergie aux possibilités aussi immenses est de nature à susciter des réactions psychologiques profondes, dont certaines devront sans doute être considérées comme plus ou moins pathologiques», se lançaient dans une sorte de mode d'emploi psychologique de l'atome. Leurs conclusions et leurs recommandations jettent une lumière crue sur les offensives de charme menées par les pro-nucléaires et leurs officines spécialisées depuis des années.

Voyez plutôt ce que ces spécialistes mandatés par l'OMS écrivaient il y a plus de vingt ans au chapitre des «mesures positives destinées à augmenter la confiance du public»: Nous citons:

*On a déjà dit qu'en utilisant la propagande pour restaurer la confiance du public, on risque fort d'aboutir à un échec. Il faut plutôt envisager le problème sous l'angle d'un processus de conditionnement. Ainsi, pendant la deuxième guerre, le cas des réfugiés a montré que les hommes acquièrent des réflexes qui sont ensuite déclenchés automatiquement par des symboles autrefois chargés d'une signification terrifiante; par exemple la vue d'un uniforme militaire suscitera parfois une terreur irrationnelle, même dans un milieu ami. On a pu modifier ce mécanisme en familiarisant prudemment et progressivement le réfugié avec les objets redoutés et en développant chez lui une compréhension affective en même temps qu'intellectuelle de la signification de ces objets. On peut appliquer cette leçon à l'implantation des usines atomiques, c'est-à-dire peser les avantages respectifs, du point de vue psychologique, de la solution qui consiste à implanter les usines atomiques dans des régions isolées, et de celle qui consisterait à familiariser le public avec l'énergie atomique en installant les usines près de lui.*

*L'Atomic Energy of Canada Ltd a donné un bon exemple en encourageant le public à visiter son installation de Chalk River. Cette mesure a rencontré un grand succès, ainsi qu'en témoignent les quelque 4000 visiteurs qui font chaque année le trajet d'au moins 400 km aller et retour. A ces visites s'ajoute un programme dynamique d'éducation de la population. Le secret de cette réussite semble résider dans le fait que les visites sont ouvertement encouragées et non pas seulement admises d'une manière passive, avec toutes sortes de conditions et de réserves.*

*Peut-être le passage du processus de fission à celui de fusion dans la technique nucléaire aura-t-il, en*

*théorie du moins, un effet plus positif sur l'imagination du public. On peut se demander si l'on n'aurait pas intérêt, en présentant ce processus au public, à souligner le fait que la fusion est également à l'origine de l'énergie solaire. Il est à craindre toutefois que l'association qui s'est créée d'emblée entre l'idée de fusion et la possibilité de fabriquer des armes encore plus destructrices que les précédentes ait déjà empoisonné l'attitude du public à cet égard et ruiné à l'avance une possibilité qui aurait pu être intéressante.*

Voilà ce qui s'appelle ne pas se payer de mots sur les capacités de compréhension du grand public! Et depuis le temps, les techniques de conditionnement de l'opinion ont fait de grands progrès...

Noter que les experts de l'OMS n'ont pas plus confiance dans les journalistes que dans les populations en général:

*Par certains côtés, les comptes rendus parus dans la presse sur les problèmes atomiques ont une part de responsabilité dans la genèse de l'anxiété publique. Il faut donc éduquer les journalistes pour qu'ils comprennent mieux les répercussions possibles des nouvelles publiées. C'est ce qui a été fait avec beaucoup de succès au Royaume-Uni pour un groupe de journalistes (reporters scientifiques) à qui l'Atomic Energy Authority a donné la possibilité d'étudier les questions atomiques à un niveau scientifique élevé. Il n'est pas dit qu'en générali-*

*sant cette pratique on parviendra à éliminer complètement le problème des titres à sensation (qu'il conviendrait d'étudier de plus près), non plus que le «coup de publicité»; mais, en relevant le niveau général de culture et d'intégrité scientifiques des reporters spécialisés, on réussirait certainement à exercer une bonne influence sur l'ensemble des journalistes. On s'approcherait encore de la solution en instituant, parallèlement à ce redressement éducatif, un service d'information vraiment efficace, aisément accessible et auquel tous les journalistes pourraient s'adresser en confiance. La distance paraît grande dans chaque pays entre ces*

SUITE ET FIN AU VERSO

## BESOINS

### Les prévisions des foutriquets

Dans la perspective de la prise de décision parlementaire à propos de Kaiseraugst et de l'évaluation de la «clause du besoin», il est intéressant de s'arrêter aux prévisions<sup>1</sup>, surtout lorsqu'elles concernent les années que nous vivons, ce qui permet de les comparer avec les faits.

En 1972, les prévisions établies par la Shell annonçaient pour maintenant une consommation d'énergie mondiale de 15% supérieure à ce qu'elle est. En ce qui concerne le seul pétrole, l'erreur est de 27%. Quant aux centrales nucléaires, elles fournissent le quart de ce qui était prévu. La même année, la Shell publiait des prévisions à plus long terme: on pense maintenant que l'erreur, pour le pétrole, sera de 40%. Dégoûtée, la Shell aurait fermé son office des prévisions et naviguerait à vue!

Citons «Kaiseraugst... indispensable?»<sup>1</sup>: «En Suisse, l'Office fédéral pour l'énergie a déclaré

en 1972 que la Suisse aurait besoin, en l'an 2000, de plus de 2000 PJ (1015 joules) d'énergie (en 1973, ces besoins étaient de 725 PJ). Quatre ans plus tard, la Commission fédérale pour la conception globale (GEK) de l'énergie ne prévoyait, dans son rapport intermédiaire, qu'une consommation de 1185 PJ pour la fin du siècle. Dans son rapport final de 1978, la majorité de la commission GEK était arrivée à 880 PJ, c'est-à-dire moins de la moitié.»

Et dans le domaine technique, les prévisions sont aussi peu crédibles que dans le domaine économique. Nous avons déjà évoqué dans ces colonnes le cas de l'usine de La Hague qui, en 1980, n'avait retraité que le... 7% des déchets radioactifs prévus lors de la construction de l'usine, seulement cinq ans plus tôt!

Même incertitude à propos des risques d'accidents. Pendant de nombreuses années, le rapport Rasmussen fut la bible de nucléocrates: il prévoyait un accident grave avec fusion possible du cœur d'un réacteur tous les 20 000 ans. Qu'est-ce qu'on a pu nous casser les pieds avec le rapport Rasmussen! Survient l'accident du

réacteur de Three Mile Island, dont on sait, depuis peu, que le cœur a partiellement fondu. On aurait pu se dire que, vraiment, on n'avait pas eu de chance pour qu'un accident si peu probable survienne si rapidement. La très sérieuse et américaine Nuclear Regulatory Commission (NRC) reprend l'analyse de tous les pépins des onze dernières années pour découvrir que les risques d'accident grave sont de 1 pour 1000 ans par réacteur et pas 20 000 ans comme le prétendait Rasmussen. Avec 74 réacteurs en fonction, les USA courent le risque d'un accident grave tous les treize ans et demi: voilà qui nous remet les yeux en face des trous.

La clause du besoin est une sottise parce que les prévisionnistes sont des foutriquets. Peut-être des foutriquets docteurs-professeurs. Peut-être des foutriquets électronifiés. Mais des foutriquets tout de même.

<sup>1</sup> Voir «Kaiseraugst... indispensable?», la brochure publiée par les organisations suisses de protection de l'environnement dont nous rendions compte dans DP 647 (12.8.82).

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

## De la propagande au conditionnement

*objectifs idéaux et la situation actuelle; un examen vraiment scientifique s'impose donc. On note à ce propos que la nouvelle Agence internationale de l'Energie atomique se propose d'instituer une section des relations publiques qui comprendra deux fonctionnaires et deux secrétaires. Le caractère très particulier de la responsabilité assumée par ceux qui sont appelés à renseigner le public sur les questions atomiques semblerait justifier une formation spéciale très poussée.*

### AUTORITÉS: TRÈS ABSORBÉES...

En qui avoir confiance dès lors? Les hommes politiques, les autorités? Pas davantage! Lisez plutôt:

*Enfin, si l'on considère la position des dirigeants et des autorités, il y a peu d'espoir qu'une forme quelconque d'action ou d'éducation sur le plan de*

### POINT DE VUE

## ... comme la lune

Deux explications possibles: a) ils sont, de bas en haut, ou emploient des gens à ce point *incompétents* qu'aucune garantie de travail techniquement correct ne peut leur être demandée; b) les raisons premières et dernières du choix des sites n'ont rien à voir avec la géologie mais tout avec d'obscures et hasardeuses magouilles économique-politiques.

Examen fait, en compagnie de géologues compétents et connaissant bien les régions concernées, des projets de forages d'exploration concoctés par la CEDRA près de Travers (NE) et la Heutte-

*la santé mentale amène une modification générale de leurs attitudes, car ces hommes sont nécessairement absorbés par l'effort qu'ils doivent faire pour s'adapter à un monde en voie de transformation constante. Cependant, on pourrait faire beaucoup en améliorant la compréhension entre les savants et les autorités. Il faut que les autorités comprennent qu'il n'entre pas dans le rôle du savant d'énoncer des jugements de caractère psychologique ou moral sur des problèmes scientifiques, et qu'en demandant aux hommes de science d'exprimer de tels jugements on les met dans une situation impossible. De leur côté, les savants doivent comprendre la position des autorités, placées, comme elles le sont souvent, devant la nécessité de prendre une décision précise sur la base de faits pour le moins équivoques, dont elles ne comprennent pas toujours parfaitement la signification et dont elles ont par conséquent tendance à se méfier.*

Voilà quelques lignes qu'il serait difficile d'écrire aujourd'hui en Suisse alors que les parlementaires s'approprient à trancher souverainement de la question de Kaiseraugst!

Frinvilier (Les Coperies, JB), il apparaît à l'évidence que la CEDRA se fout du monde. Les conditions hydrogéologiques présentées par les sites en question sont à ce point peu favorables au stockage de déchets radioactifs que le dernier des derniers étudiants en géologie aurait tôt fait de s'en rendre compte. Ne s'en rendrait-il pas immédiatement compte qu'il se ferait botter le cul à la vitesse de la lumière et se verrait conseiller aussi sec d'aller vendre plutôt des glaces et des sucettes.

Comment, alors, la CEDRA a-t-elle pu inclure ces régions dans sa liste de sites à explorer? Mystère.

Selon un géologue: *c'est incroyable, c'est incompréhensible; si c'est partout comme ça, le stockage des déchets dans ce pays va être un beau merdier...*

A signaler: près de Travers, une mine d'asphalte; près de la Heutte, une grosse cimenterie. Tiens. Dans cette dernière région, une rumeur, déjà: un site de stockage permettrait à la cimenterie de ne pas supprimer une centaine d'emplois...

Moralité: s'il faut stocker définitivement des déchets nucléaires en Suisse — et on ne voit guère comment l'éviter — mieux vaut laisser alors l'affaire aux mains de techniciens opposés à l'électronucléaire. Eux, au moins, s'obligeront à trouver les solutions les moins hasardeuses et, par trouille et par rage, fourniront un boulot techniquement correct.

Les autorités fédérales, partie prenante de la CEDRA, devraient comprendre qu'il n'y a pas grand-chose à attendre — sinon des solutions au rabais — des branquignols actuels de la CEDRA.

\* \* \*

Second exemple de technocratie bobet. L'officialité agricole neuchâteloise a décidé de lutter contre les pullulations de campagnols à coups de toxiques chimiques, en l'espèce un anticoagulant dérivé de la coumarine. Le truc, pas subtil pour un rond, dans la pure ligne de l'agrochimie épaisse, sera peut-être efficace à court terme. Ne serait-ce que parce que tout indique qu'apparaîtront des toxicorésistances, le moyen est condamné pour le long, voire le moyen terme déjà. Par ailleurs, aucune étude, absolument aucune étude sérieuse des applications déjà faites n'a été entreprise. Pire, les études déjà réalisées — principalement à Changins — sur la biologie et le comportement des campagnols ont été ignorées ou écartées. Bref: la précipitation habituelle, les visées à court terme habituelles, le merdier habituel. Tout cela n'empêchera probablement pas d'autres cantons de foncer tête baissée dans le même bourbier. On vit une époque passionnante.

Gil Stauffer